

Interpellation : Préserver l'emploi industriel et soutenir les exportations vaudoises face aux taxes douanières américaines

L'annonce par l'administration du président américain de l'instauration de taxes douanières sur les importations suisses constitue une menace directe pour l'économie vaudoise, et pour les emplois. Derrière cette décision protectionniste se trouvent des intérêts politiques américains qui ne doivent pas faire payer le prix aux travailleuses et travailleurs vaudois.

Notre canton s'appuie sur un tissu industriel et exportateur fort : de l'horlogerie aux machines-outils, de l'agroalimentaire à la viticulture, ces secteurs font vivre des milliers de salarié·e·s et participent à la vitalité de nos régions. Quand nos exportations sont attaquées, ce sont avant tout des emplois industriels qualifiés qui sont en danger. La soudaineté de la décision laisse de nombreuses entreprises sans solution alternative. Laisser nos PME et leurs salarié·e·s affronter seuls ces nouvelles barrières reviendrait à fragiliser le tissu social et économique du canton.

Les difficultés ne concernent pas seulement la hausse des tarifs douaniers. La complexité des règles américaines – notamment la définition de la « substantial transformation » pour déterminer l'origine d'un produit – place nos entreprises dans une insécurité juridique et administrative constante. Les grandes multinationales disposent de juristes et de spécialistes du commerce international pour naviguer dans ces obstacles. Mais les PME, qui forment l'ossature de notre économie et emploient la majorité des salarié·e·s, ne possèdent pas ces moyens. Elles se retrouvent en première ligne, sans ressources pour se défendre, alors même qu'elles jouent un rôle central dans la création d'emplois industriels et dans la vitalité de nos régions. Par ailleurs, la recherche de nouveaux débouchés – et donc la mobilisation de réseaux à l'international – est particulièrement complexe pour une petite structure qui ne dispose ni de l'appui logistique, ni des moyens financiers des grands groupes. Ces contraintes renforcent le risque que nos PME soient marginalisées sur les marchés mondiaux, ce qui se traduirait par des pertes d'emplois, une fragilisation de notre tissu industriel et, in fine, un affaiblissement de la cohésion sociale dans le canton.

Face à cela, le canton ne peut pas rester spectateur. Il a la responsabilité d'agir, en complément de la Confédération, pour accompagner les entreprises exportatrices et protéger l'emploi. Cela signifie renforcer le soutien public en matière de conseils, de mise en réseau avec les filières, mais aussi d'assistance juridique et stratégique. C'est un investissement pour maintenir des emplois qualifiés dans nos régions.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur d'adresser les questions suivantes au Conseil d'État:

1. Le Conseil d'État a-t-il évalué l'impact des nouvelles taxes douanières américaines sur les filières exportatrices vaudoises, et notamment sur l'emploi industriel et les salarié·e·s concerné·e·s ?
2. Quels dispositifs cantonaux de soutien aux entreprises exportatrices existent actuellement, et dans quelle mesure bénéficient-ils effectivement aux PME et à leurs travailleuses et travailleurs ?

3. Comment le Conseil d'État coordonne-t-il son action avec la Confédération, notamment avec Switzerland Global Enterprise et les représentations économiques suisses à l'étranger ?
4. Le Conseil d'État entend-il renforcer ces dispositifs, notamment par un accompagnement spécifique aux PME industrielles qui n'ont pas les ressources internes pour gérer ces complexités réglementaires et juridiques ?
5. Le Conseil d'État prévoit-il de mettre à disposition un soutien spécifique pour aider les PME à affronter la complexité juridique des nouvelles règles américaines ?
6. Quelles mesures ciblées et urgentes pour les secteurs les plus touchés sont prévues afin de préserver l'emploi industriel, les revenus des salarié·e·s et la cohésion sociale de notre canton ?